

Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 mai 2014 à la salle du conseil communal à Echallens

La liste des présent-e-s est disponible au Secrétariat. 55 personnes étaient présentes.

Sont excusé-e-s : Sandrine Bavaud, Olivier Epars, Yvan Papaux, Sylviane Bergmann, François Marthaler, Anne-Catherine Menétrey-Savary, Valérie Cornaz, Daniel Brélaz, Mary-Claude Pittet, Luc Recordon, Elina Leimgruber, Roland Ostermann, Sylvie Podio, Raphaël Mahaim, Jean-Yves Pidoux, Paul-Henri Marguet, David Marandola, Léonore Porchet, Fanny Spichiger.

Martial de Montmollin, président des Verts vaudois, ouvre la séance. Il salue l'assemblée nombreuse. Il remercie la commune d'Echallens de nous mettre à disposition cette salle.

Point 1

Mot de bienvenue de la section de Tasson

Béatrice Métraux accueille les participant-e-s à cette AG qui a lieu dans sa section. Pour nombre des membres présents, le Gros-de-Vaud c'est les terres mais le district est aussi à la pointe: des fusions, où il y a le plus grand nombre de ces projets avec plus de 3 fusions à plus de 6000 habitants ; au plan démographique, avec une forte croissance de plus de 14% ces dernières années, premier district du canton. 40'000 habitants environ, 35 communes. District qui fait des progrès en matière d'écologie, d'agenda 21 (à Echallens, à Bottens, à Essertines) donc volonté de réfléchir autrement. Echallens c'est aussi une ville qui le 3 mars 2013 a accepté la LAT à 59,4% Donc les Idées vertes que nous défendons font petit à petit leur chemin dans ce district. En matière agricole, énorme production donc aussi volonté de défendre la paysannerie et les terres agricoles. Plusieurs projets de réseaux écologiques aussi donc ce district est dynamique, il bouge. Il mérite notre attention, c'est un district qui est dans le vent et avance et pas juste composé de « paysans arriérés ». Pour finir, Jean-Pascal Delamuraz écrivait: « Gros-de Vaud le mot est puissance, enracinement, force de perpétuité, Echallens est son centre et il est au centre du Pays de Vaud ».

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG ordinaire du 30 mai 2013

L'ordre du jour et le PV sont adoptés, avec remerciements à son auteure.

Point 3

Désignation des scrutateurs

Sont désignés : Pierre-Georges Gay et Moritz de Hadeln.

Point 4

Modifications statutaires

Contexte

Lors de l'assemblée des délégué-e-s du 25 janvier 2014, les Verts suisses ont entièrement revu leurs statuts et apporté plusieurs modifications qui demandent que nos statuts vaudois soient également amendés afin d'être en adéquation avec les changements votés au niveau suisse.

Les deux principaux changements qui nous touchent et demandent une adaptation de nos statuts vaudois ont trait :

-d'une part à nos deux représentant-e-s vaudois-es au sein du nouveau « Comité » (anciennement, « Bureau »/Vorstand) des Verts suisses qui doivent désormais, selon les statuts suisses, faire partie de la direction cantonale (et ce qui annule, par-là même les « Presi-Seki-Treff » informels qui avaient lieu et réunissaient les président-e-s et secrétaires de chaque canton afin de renforcer l'axe stratégique des décisions prises car dans nombre de cantons les personnes qui se rendaient au Bureau ne représentaient qu'elles)

-d'autre part, au nombre de délégué-e-s vaudois-es que nous envoyons aux assemblées des délégué-e-s des Verts suisses étant donné que le nombre total de ces délégué-e-s a été revu à la baisse et que nous aurons désormais, pour Vaud, 14 sièges au lieu des 18 jusqu'à présent. Comme l'assemblée générale du 30 mai 2013 des Verts vaudois avait décidé de nommer les 2/3 de ces délégué-e-s, et que 14 ne se divise pas par trois, il est proposé de modifier nos statuts en précisant désormais les chiffres.

a) Représentant-e-s vaudois-es au nouveau Comité des Verts CH

Art. 12 Comité

Le comité est convoqué au moins dix jours à l'avance par le bureau.

En règle générale, il siège une fois par mois.

Ses décisions se prennent à la majorité simple des membres du mouvement présents.

Le comité prend les décisions politiques imposées par le calendrier et l'actualité. En particulier, il:

(...)

~~d) désigne les délégués du mouvement au Bureau des Verts suisses;~~

→ Modification acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

Art. 13 Composition du comité

Le comité comprend

(...)

~~g) le ou les membres du mouvement appartenant au Bureau des Verts suisses;~~

Remarque : ne serait-il pas possible de tout voter en bloc ? Il n'y a que 7 articles donc on va y aller article par article.

→ Modification acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

Art. 14 Bureau

(...)

k) convoque les assemblées générales ;

~~l) choisi en son sein ses deux représentant-e-s au Comité des Verts suisses.~~

→ Modification acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

Art. 15 Composition du bureau

Le bureau est composé de 5 à 7 membres, dont la présidence. Un des membres, autre que président, a la charge de trésorier (art. 11, litt. c).

Les membres du bureau sont élus par l'AG.

Un membre au moins du bureau est député.

~~Deux membres du bureau officient comme délégué-e-s vaudois-es au Comité des Verts suisses.~~

Les secrétaires politiques participent aux séances du bureau, avec voix consultative. Ils n'en sont pas membres.

Les mandats au bureau sont de un an et renouvelables.

→ Modification acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

Art. 20bis Délégué-e-s du Mouvement au ~~Bureau~~ Comité des Verts suisses

Les délégués ~~et leurs suppléants~~ représentent le mouvement ~~et sont choisis au sein de la direction (bureau) des Verts vaudois~~. A ce titre:

- ils collaborent avec les organes des Verts vaudois pour définir les prises de position vaudoises,

- ils rapportent aux Verts suisses l'avis des Verts vaudois,

- ils rapportent régulièrement ~~aux autres membres du b~~Bureau des Verts vaudois et au Comité les décisions du ~~Bureau~~ Comité des Verts suisses.

- ils rapportent annuellement à l'Assemblée des Verts vaudois et au Comité les décisions du ~~Bureau~~ Comité des Verts suisses.

Discussion : demande de féminiser également cet article. (ils/elles, etc.)

→ Modification amendée acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

b) Délégué-e-s aux AD des Verts CH

Art. 11 Assemblée générale (AG)

(...)

L'AG a la compétence de prendre les décisions suivantes :

- c) élire la présidence, les autres membres du bureau, le trésorier ou la trésorière au sein du bureau (art. 15), les représentants de l'AG au comité, l'organe de vérification des comptes, ~~2/3~~ 9 des délégué-e-s permanent-e-s du Mouvement aux Assemblées des délégué-e-s des Verts suisses et les éventuels autres organes du mouvement, selon le mode de scrutin dont elle convient de cas en cas et en assurant une représentation équilibrée des genres, des âges et des sections ;

Discussion :

-Pourquoi changer la formulation car on peut tout à fait arrondir à l'entier le plus proche plutôt que de changer les statuts à chaque fois que le nombre de délégué-e-s est modifié par les Verts suisses ? Ou alors laisser le choix au Bureau qui favoriserait au maximum la démocratie et donc laisserait le plus grand nombre de places libres possibles.

- ➔ Modification acceptée par l'assemblée majoritairement avec 2 oppositions et 2 abstentions.

Art. 20ter Délégué-e-s du mouvement à l'Assemblée des délégué-e-s des Verts suisses

La délégation du mouvement aux assemblées des délégué-e-s des Verts suisses se compose de ~~deux tiers de 9~~ délégué-e-s permanent-e-s et ~~d'un tiers de de 5~~ délégué-e-s ad hoc.

Les ~~deux tiers de 9~~ délégué-e-s permanent-e-s du mouvement sont désignés chaque année par l'assemblée générale. Le mandat des personnes ainsi élues est renouvelable.

(...)

- ➔ Modification acceptée par l'assemblée majoritairement avec 1 opposition et 1 abstention

Martial en profite pour remercier Joana Borrego qui fut déléguée au Bureau avec Alberto Mocchi et Paul-Henri Marguet qui fut remplaçant pendant plusieurs années. Un remerciement leur sera envoyé.

Point 5

Partie statutaire

5a) Rapports du trésorier et des vérificateurs sur les comptes 2013 et le budget 2014

Alberto Mocchi présente les comptes et le budget. Il remercie Nancy Mingard de tout son travail de caissière fait durant l'année écoulée, ainsi que le secrétariat.

COMPTE

Résultat :

Le bilan 2013 présente un résultat net de 60'086 francs et 46 centimes. C'est aussi énorme qu'inattendu. Cela s'explique par la hausse des rétrocessions que nous avons enregistrées de nos élus, cantonaux notamment car malgré la réduction du nombre de nos député-e-s, nous avons eu un président du Grand Conseil l'an dernier qui a rétrocedé davantage et plusieurs député-e-s ont été très généreux et ont versé davantage que leur dû. Nous avons aussi eu plus de versements des sections qui n'ayant pas épuré encore leurs listes de membres nous rétrocedent pour leurs membres « fantômes » restants. Au niveau des charges, moins de frais engagés que prévu (pas de référendum lancé en 2013 par exemple et à part la campagne de mars 2013 sur la LAT nous n'avons pas dépensé beaucoup d'argent pour les autres campagnes).

360'760 francs et 10 centimes de produits

300'673 francs et 64 centimes de charges

Réserves :

Mise en réserve ordinaire de 89'000 francs

Ventilation du bénéfice comme suit :

-50'000 francs sur compte de réserve « initiatives et référendums » (un référendum contre la RC177 risque d'arriver prochainement et dans ce cas il nous faudrait des réserves financières suffisantes. Si cet argent n'est pas utilisé à cette occasion, nous discuterons d'où réaffecter cet argent, notamment pour les élections par exemples).

-10'086.46.- sur compte de réserve « frais généraux » (frais informatiques nécessaires notamment pour mettre à jour Typo3).

Différence budget 2013-comptes2013 :

Produits plus élevés que prévu.

Charges moins importantes que prévu

Bilan – actif : 316'238 francs d'actifs au 31.12.2013 dont 254'78.- sur comptes poste et BAS

Bilan – passif : Produits constatés d'avance pour 24'570.-. Dettes à long terme pour 26'700.- (argent emprunté aux Verts lausannois pour les dernières élections que nous remboursons progressivement).

BUDGET

Produits :

Total : 313'740 francs

- 70% (216'420 francs) – Rétrocessions des élu-e-s
- 11,5% (39'360 francs) – Rétrocessions des sections
- 17% (52'960 francs) – Groupe parlementaire – forfait alloué par l'Etat de Vaud
- 1,5% (5000 francs) – Autres (dons, ventes d'objets, ou autres)

Charges :

Total : 313'719 francs

- 35% (110'510 francs) – Salaires et charges sociales
- 25% (79'000 francs) – Réserves pour campagnes
- 14% (44'300 francs) – Frais de campagnes
- 8,5% (26'700 francs) – Cotisations (argent reversé aux Verts suisses)
- 7% (21'084 francs) – Locaux (loyer)

Questions :

Reste des pourcents manquants ? Frais d'assemblée, contribution au Bulletin vert (environ 5%), remboursements versés aux délégué-e-s des Verts suisses, impressions, etc.

-Comparaison avec 2013 ? Disponible sur notre site Internet. Pour la première fois nos comptes et notre bilan est publié sur notre site pour un maximum de transparence.

Principales différences par rapport à 2013 :

Moins d'entrées pour les rétrocessions des sections et moins de charges pour les cotisations versées aux Verts suisses.

Réserves en vue d'un éventuel référendum (car cela suppose de fortes sommes d'argent à mobiliser rapidement dans ce cas).

Plan réserves pour élections :

-Élections fédérales (2015):

2012 : 50'000 ; 2013-2014-2015 : 40'000

Total : 170'000

-Élections communales (2016):

2012: 10'000, puis 6'000 par année jusqu'en 2016 (le gros des frais est ici pris en charge par les sections mais nous mettons depuis quelques années de l'argent à disposition comme soutien, en particulier pour la création de nouveaux groupes dans de nouvelles communes).

Total : 34'000

-Élections cantonales (2017):

35'000 francs par an entre 2013 et 2017

Total : 175'000

Questions

-Comme il y a 60'000.- de plus, pourquoi ne pas mettre un peu de cette somme pour les élections fédérales ?

Une chose à notre est que nous ne prévoyons pas les sommes pour les élections en fonction des rétrocessions des élu-e-s.

D'autant que presque 3 mois après on repart pour les Communales donc il y aura besoin d'argent ?

De l'argent a été prévu pour chaque élection déjà donc le plus urgent sera le référendum contre la RC177 mais si l'argent n'est pas utilisé alors il pourra être investi dans les élections.

Alberto remercie notre secrétaire comptable Nancy Mingard qui gère les comptes au quotidien et qui fait le gros du boulot. L'assemblée l'applaudit.

Rapport des vérificateurs :

Martial Cosandier présente le rapport qu'ils ont rédigé avec Sabine Glauser-Krug après vérification le 14 mai :

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé en date du 9 mai 2014 au secrétariat des Verts Vaudois Place de la Palud 7, au contrôle des comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

En préambule, nous tenons à remercier sincèrement notre trésorier Alberto Mocchi et notre comptable Nancy Mingard pour le travail de qualité effectué ainsi que l'ensemble de l'équipe du secrétariat.

Nous avons effectué un contrôle par sondage sur les différents postes et chiffres des comptes annuels et constaté qu'ils concordaient parfaitement avec les justificatifs ce qui n'amène pas de commentaires particulier. Nous avons reçu également toutes les réponses à nos questions avec satisfaction.

Comme vous le savez, les ressources des Verts vaudois proviennent très largement des contributions versées par l'ensemble de ses membres, les élus au niveau cantonal, fédéral et juges compris.

Les cotisations et dons divers, très appréciés, ne constituant qu'une faible partie de nos revenus.

Si l'année passée, force était de constater, que le résultat négatif sur l'exercice 2012 était principalement dû à des contributions non versées, c'est une année 2013 qui aura été marquée par un effort significatif de nos élus qui se sont acquittés avec succès de leur contribution retard compris permettant ainsi un retour sur un exercice comptable positif.

Le solde présente au bilan 2013 un bénéfice de CHF 67'674.75.- auquel il faut encore déduire la perte sur l'exercice 2012 soit - 7'588.29 ce qui nous amène à un résultat net de CHF 60'086.46.-

La majeure partie des contributeurs s'acquitte avec ponctualité et parfois même avec une générosité supplémentaire qui les amènent à reverser une fraction de leur revenu acquis grâce aux Verts. Nous pouvons très sincèrement les remercier.

En conclusion, les finances des Verts vaudois sont saines, c'est pourquoi nous vous proposons d'approuver les comptes 2013 tels que présentés et vous recommandons de donner décharge au Bureau et aux vérificateurs des comptes.

- ➔ Adoption des comptes à l'unanimité à mains levées et décharge donnée aux vérificateurs des comptes.

5b) Fixation de la cotisation cantonale 2014

Proposition : pas de changement par rapport à 2013 (soit : 20.- par cotisation perçue, 5.- par cotisation réduite. Les cotisations avaient été augmentées il y a deux ans (pour rappel quand un-e membre paie sa cotisation, sont incluses les parts pour le canton et les Verts suisses)).

- ➔ L'assemblée vote à l'unanimité en faveur des cotisations proposées.

5c) Discussion des rapports 2013 du Bureau, de la conseillère d'Etat, du groupe du Grand Conseil et des conseillers nationaux et du Conseiller aux Etats

Pas de remarques.

5d) Adoption des rapports

→ Les rapports sont adoptés à l'unanimité

5e) Nomination des 2 prochains vérificateurs de compte

Martial Cosandier, 1^{ère} vérificateur des comptes, ne se représente pas. Sabine Glauser-Krug se représente et passe donc 1^{ère} vérificatrice des comptes. Mathilde Chinet-Richards se présente comme 2^{ème} vérificatrice des comptes.

→ Elles sont élu-e-s par acclamation.

5f) Elections internes

Sur les 7 membres actuels du Bureau, 2 se retirent. 7 candidat-e-s se présentent au total cette année lors de cette assemblée générale ordinaire pour les 7 postes à pourvoir.

Changement de procédure cette année en élisant après le président d'abord le bureau en bloc puis ensuite les vice-président-e-s afin que ces derniers ne soient pas avantagé-e-s lors de leur élection.

- Président

Anne Baehler Bech préside ce point. Il y a une année, nous avons parié par acclamation sur Martial en misant beaucoup sur lui. Après un an, c'est vrai : nous avons un président souriant, efficace, compétent et donc il est proposé de le réélire par acclamation.

→ Martial de Montmollin est élu par acclamation.

Martial remercie pour son élection. Cela prend du temps et mange la vie privée mais c'est vraiment intéressant et c'est un réel plaisir de travailler avec le Bureau actuel.

- Bureau

Restent 6 candidat-e-s pour 6 places (Alice Genoud et Alberto Mocchi, Anne Baehler-Bech et Cédric Pillonel sortant-e-s, et Helene Pinto-Lischer et Anne-Laure Botteron, nouveau candidat-e-s).

Les nouvelles candidates se présentent.

Helene Pinto-Lischer : née dans le canton de Lucerne dans une ferme bio. A passé maintenant 25 ans dans le canton de Vaud. A travaillé 15 ans dans les assurances et la banque puis a laissé tombé et a fondé « Traiteur Bio », pour travailler avec des agriculteurs bio mais travaille aussi encore dans les finances pour promouvoir des finances durables et les caisses de pension écologiques et éthiques. Habite Belmont et a maintenant les disponibilités professionnelles pour s'engager davantage. Et très motivée par l'initiative fédérale des Verts suisses sur l'alimentation.

Anne-Laure Botteron : opératrice du trafic ferroviaire. Vient de finir une formation au SANU sur la nature et l'environnement. Candidate au Bureau parce qu'elle aime vivre les choses de l'intérieur. Nouvelle présidente de la section de Tasson et conseillère communale à Echallens.

→ Tous les candidat-e-s sont élu-e-s par acclamation.

Vice-présidence

Anne Baehler Bech Cédric Pillonel se représentent.

→ Ils sont élu-e-s par acclamation.

Martial dit quand même deux mots car c'est un réel plaisir de travailler avec Anne et Cédric qui s'engagent beaucoup dans le Bureau et pour les Verts ce qui n'est pas toujours facile étant donné leur emploi du temps.

- Comité

6 personnes se présentent au Comité vaudois (5 femmes et 1 homme). D'autres hommes sont-ils intéressé-e-s ? Daniel Anken se présente.

→ Toutes les candidatures sont acceptées par acclamation.

- Délégué-e-s

Les 9 personnes suivantes sont présentées pour élection:

FEMMES

1. Ode Billard (*Lausanne*)
2. Anne-Laure Botteron (*Tasson*)

3. Pamela Jueni (*Tasson*)
4. Helene Pinto-Lischer (*Lavaux*)
5. Corinne Schmidt (*La Côte*)

HOMMES

1. Daniel Anken (*Tasson*)
2. Jean-Yves Pidoux (*Lausanne*)
3. Christian Ruiz (*Lausanne*)
4. Andreas Wüthrich (*Lavaux*)

Pas d'autre candidat.

➔ Ils sont élu-e-s par acclamation.

Point 6

Divers

Gripen

Engagez-vous encore car nombre de personnes n'ont pas encore voté, parmi les jeunes entre autre. Donc mobilisons-nous ! Nous pouvons encore gagner.

Dire que si cet argent n'est pas dépensé alors les Gripen ne seront pas achetés.

Nos FA18 sont au top, ils ont été modernisés, ils valent bien mieux que ces Gripen qu'on aimerait acheter. Certains pays ont peut-être plus d'avions que nous mais ils s'engagent à l'étranger, par exemple.

Il vaut la peine d'aller encore dans la rue même à deux pour motiver les gens ne serait-ce qu'é voter simplement.

Le budget de l'armée a été porté de 4 milliards, à 4,7 puis à plus de 5 milliards mais le Conseil fédéral est déjà revenu à 4,7 disant que c'est suffisant donc déjà un pas dans la bonne direction mais rien de garanti...par contre cet argent ne sera sans doute pas gardé pour l'armée si les avions ne sont pas achetés ?

Initiative pour les soins dentaires

Signez et faites signer encore cette initiative car nous n'avons pas rempli encore nos quotas.

Initiative sur l'alimentation

Lancée normalement le 27 mai. Première grande journée de récolte le samedi 14 juin. Nous aurons un quota de 12'000 signatures donc il faudra se motiver ! Le sujet devrait être plus simple à expliquer que l'économie circulaire donc la récolte devrait être plus simple et les initiatives sont très importantes pour avoir un poids au niveau fédéral. Pour tout savoir sur notre initiative, Adèle viendra en parler à Lausanne et Yverdon.

Martial remercie encore les deux membres sortant-e-s du Bureau qui ne se sont pas représenté-e-s : Sylvie Podio et Anselme Bender.

Invitation au carnotzet.

La séance est levée à 20h30.